

La réforme de l'égalité successorale au Népal — De l'arrêt Dhungana (1995) au Code civil de 2017

Gender Equality · Bonne pratique · Népal

Score de qualité : 74/100

Niveau de preuve : Descriptif / auto-déclaré

Résumé

En 1995, une affaire portée par Meera Dhungana a contraint le Népal à réviser sa loi sur les successions ; une correction partielle en 2002 a permis aux filles célibataires d'hériter, et le Code civil de 2017 a enfin accordé aux fils et filles des droits de propriété égaux.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	2/3
Impact on gender equality	1/1
Effectiveness	0/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	1/1
Sustainability	1/1
Achievement / evidence	1/1
Gender-mainstreaming embedding	1/1
Curator validation	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-09-10

[Government of Nepal — Ministry of Law, Justice and Parliamentary Affairs](#) — consulté le 2026-09-10

[Dhungana v. Nepal case record \(HURIGHTS OSAKA\)](#) — consulté le 2026-09-10

[IOM: Barriers to Women's Land and Property Access and Ownership in Nepal](#) — consulté le 2026-09-10

Citer — Evidoria. *La réforme de l'égalité successorale au Népal — De l'arrêt Dhungana (1995) au Code civil de 2017*. ID persistant : 43ecc54f-024a-46a4-9081-8178f5fd337c.